



La gestion des véhicules professionnels

Sodiaal : la preuve par l'éco-conduite 🗝

À la tête d'une flotte de 2 430 véhicules dont 1 070 véhicules légers, le groupe laitier Sodiaal a établi un programme de prévention des risques routiers et d'éco-conduite fin 2015. Lancées pour lutter contre les accidents de la route, les différentes actions ont amené à réaliser des économies sur plusieurs postes de dépenses dont le carburant.

par Éric Gibory - 26 février 2018



©Val Thoermer_123RTF

Dans de nombreux domaines, les poids lourds ouvrent la route aux véhicules légers. C'est le cas avec la formation à l'éco-conduite et la prévention des risques routiers. Les chauffeurs routiers doivent régulièrement suivre des stages pour améliorer leurs performances et limiter les risques d'accident au maximum. Chez Sodiaal, les conducteurs de PL suivaient déjà des formations depuis deux à trois ans quand le plan destiné aux VL a débuté en 2015.

À travers les formations de ses conducteurs de VP et VUL, Sodiaal vise plusieurs objectifs. Tout d'abord, le groupe cherche à circonvier le risque routier. Ensuite, il veut répondre à ses obligations de responsabilité sociale et environnementale. En revanche, la diminution des coûts ne figure pas au nombre des objectifs. Autre facteur déclenchant : le nombre de sinistres dépassaient la norme admissible et Sodiaal voulait que ses collaborateurs aient conscience des dangers liés à la conduite.

Un comité de prévention des risques

Pour piloter les actions et suivre les résultats, Sodiaal a créé un comité de prévention des risques routiers où siègent des représentants du service juridique, du courtier et de l'organisme de prévention.

Dans son appel d'offres, Sodiaal a associé ce courtier et cet organisme de prévention comme le groupe l'avait déjà fait pour sa flotte de PL. Le nouveau programme a été déployé à partir de début 2016. Actua a été choisi pour assurer les formations. « Cet organisme proposait un modèle vertueux associant sécurité et éco-conduite avec plusieurs avantages : limiter le risque et réaliser des gains sur le carburant et les consommables, tout en réduisant les émissions de CO2 », précise Olivier Lacroix, responsable juridique pôle assurances achats et industriel. « Avantage induit, renchérit Jean Garnier, directeur juridique, l'éco-conduite nous permet d'afficher une image d'entreprise éco-responsable. »

Éco-conduite : un ROI chiffré

Entre décembre 2015 et début 2018 chez Sodiaal, 236 des 1 070 conducteurs de VP et de VUL ont été formés et 130 ont vu leurs véhicules équipés d'une solution de télématique développée par Mapping Control. Chez ces derniers, l'économie de carburant a atteint 42 600 l, soit 52 000 euros d'économie entre fin 2015 et fin 2017. En CO2, le gain s'est établi à 698 t.

Autre bénéfice, seuls sept sinistres ont été à déplorer sur cette période avec uniquement des dommages matériels de faible valeur et des bris de glace. Grâce au plan de formation, Sodiaal a pu afficher une sinistralité en recul auprès de son assureur qui a consenti une baisse de sa prime de 15 % en juin 2016 et une de 10 % en 2017.

Pour Sodiaal comme pour les professionnels de la formation, au-delà des économies de carburant, l'éco-conduite contribue à limiter le risque routier en privilégiant une conduite apaisée et anticipative. Mais Sodiaal ne voulait pas limiter ses efforts aux seules formations. Conscient que les mauvaises habitudes reprennent vite le dessus après une session, le groupe laitier a voulu maintenir les bons résultats dans le temps grâce à un suivi tout au long de l'année.

Pour y parvenir, Sodiaal a adopté la télématique. Par le biais d'une application mobile, le conducteur peut ainsi appréhender son comportement à travers des critères précis : freinage, accélération, vitesse dans les virages et évaluation en matière d'éco-conduite. Ces données sont transmises également à un serveur qui peut être consulté par Sodiaal à partir d'une plate-forme internet. « Nous ne contrôlons pas la vitesse et ne géolocalisons pas les véhicules », souligne Jean Garnier.

Les formations courent sur un jour ou un jour et demi, et comportent des modules sur les situations d'urgence, les manœuvres, les évitements et l'éco-conduite. Les stagiaires sont testés avant et après la formation. Ils reçoivent un bilan sur leur téléphone portable et peuvent comparer leurs résultats avec les autres stagiaires. Ensuite, lorsque la télématique envoie une alerte, le management intervient. « Les collaborateurs jouent le jeu et obtiennent des résultats », se félicite Olivier Lacroix.

La télématique au service du suivi

Mais Sodiaal veut aller plus loin et renforcer ses actions en 2018. Non seulement un suivi permanent sera mis en place après les formations, mais le groupe profitera de la télématique pour personnaliser ses interventions. Sodiaal souhaite aussi renforcer l'interactivité avec les conducteurs. Des programmes

d'e-learning seront développés et les données obtenues à travers la télématique devraient aider à identifier les conducteurs qui ont besoin d'une piqûre de rappel ou d'une formation ciblée. Grâce aux données, la prévention se spécialise pour une efficacité renforcée.

La flotte de Sodiaal en chiffres

- **2 430 véhicules** Le parc automobile de Sodiaal comprend 2 430 véhicules dont 1 070 véhicules légers, soit 799 VP et 271 VUL, 684 semi-remorques et 676 engins.

<https://www.flotauto.com/sodiaal-preuve-par-eco-conduite-20180226.html>